

Volet musical de la politique culturelle municipale - Interpellation de M. JACQUEMIN, Conseiller Municipal

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, depuis le printemps dernier, je crois à peu près en avril, vous avez engagé un processus d'abandon de l'Orchestre de Chambre de notre ville.

J'estime -mais peut-être allez-vous me rassurer- que cette démarche se fait dans d'assez mauvaises conditions. En premier lieu, il me semble que la concertation avec les principaux intéressés, notamment les membres de cet orchestre, n'a pas réellement été bien réalisée et engagée. D'un autre côté également, il semble bien qu'il y ait eu une certaine inconséquence dans cette attitude : avez-vous en effet cerné toutes les conséquences de cette suppression, par exemple à l'égard du Conservatoire de Musique auquel chacun nous tenons ? Est-ce que la suppression de cet orchestre ne va pas finalement avoir pour effet de menacer la qualité même de l'enseignement de la musique à ce Conservatoire ? Ne risque-t-on pas des départs d'un certain nombre de professeurs qui sont par ailleurs des musiciens ? Pour certains d'ailleurs on les avait fait revenir à Besançon il y a quelques années.

Conséquence également peut-être à l'égard du Festival de Musique. Cette année déjà, il a fallu que le festival fasse appel pour la finale du concours des jeunes chefs à un autre orchestre, ce qui s'est traduit par un vote au Conseil Municipal d'une subvention de rattrapage, qui n'a vraisemblablement pas suffi à compenser le coût réel de la substitution d'orchestre.

Et puis peut-être conséquence à l'égard de la présence de la musique lyrique à Besançon même si elle n'est pas très importante, c'est une présence souhaitée et populaire.

Conséquence aussi peut-être sur l'image de notre ville, Besançon a dans son image une composante intéressante, importante, celle de la tradition musicale et cette tradition musicale était en partie effectivement nourrie par la présence d'un orchestre de chambre.

Alors cette décision a été prise avant même d'ailleurs que la Région fasse connaître d'éventuelles intentions de se doter d'un orchestre qui a beaucoup fait parler de lui mais qui, en définitive, ne viendra pas. Donc il ne semble pas que la suppression de l'Orchestre de Chambre de Besançon puisse être d'une quelconque manière envisagée par une compensation régionale. En fait on a bien le sentiment que votre Adjoint a tiré un petit peu plus vite -avec votre assentiment, je n'en doute pas- que votre ombre sur ce dossier.

Et si les discussions qu'il a eues avec la Région après cette décision de suppression avaient pu ouvrir certaines perspectives -car je crois que la Région avait envisagé favorablement qu'elle puisse concourir à un effort en direction de cet Orchestre de Chambre- il n'en sera plus de même aujourd'hui.

Donc nous nous trouvons, vous vous trouvez devant une situation extrêmement difficile. Vous économisez une certaine somme d'argent il est vrai, un peu plus d'un million de francs, plus peut-être quelques dépenses annexes, mais seriez-vous prêt pour sauver l'Orchestre de Chambre à Besançon à participer à un orchestre régional qui coûtera 15 MF et sur lequel votre participation sera alors bien au-delà peut-être de 5 MF ?

Alors Monsieur le Maire, moi je vous dis toute notre inquiétude sur cette décision. Est-elle irréversible ? Je ne le pense pas car le contexte musical de Besançon est positif pour notre ville. Vous n'aurez pas, me semble-t-il, de solution de substitution ou de rechange. Alors je souhaiterais Monsieur le Maire que vous nous annonciez ce soir que vous êtes attaché à ce que notre ville garde la présence, dans ses murs, d'un orchestre que nous trouvons être un atout indispensable au rayonnement de notre cité.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci, Monsieur le Député. Je répondrai assez brièvement non sans avoir rappelé que nous avons, à la ville, une politique musicale, il ne faut pas l'oublier, qui s'articule autour de trois thèmes :

* le premier : la formation. Nous faisons de la formation musicale notamment au Conservatoire National de Région, dit National de Région, qui vous le savez coûte 18 MF par an. Sur ces 18 MF, il y en a exactement 15 à la charge de la Ville, 0 centime pour la Région et, je crois, 200 000 F du Département, le reste étant donné par l'État. Donc nous avons le Conservatoire, pièce maîtresse de la formation musicale et nous accordons aussi une aide aux ateliers musicaux. Donc il y a en matière de formation une politique musicale,

* deuxièmement : la pratique musicale qui est un deuxième volet. Nous facilitons l'accès de tous du moins au maximum, au Conservatoire et aussi aux harmonies que nous soutenons, aux chorales d'excellente qualité qui sont à Besançon et auxquelles nous essayons d'apporter notre aide. Donc formation musicale, pratique musicale, ça marche.

* troisième volet : la diffusion. Pour cette diffusion, premier élément : le Festival. Le Festival, cela a été réaffirmé, nous y tenons. C'est le grand événement de la saison musicale, l'élément de prestige qui sert à la ville, à son rayonnement ; au plan de l'image des retombées médiatiques, c'est également important. Donc dans notre action, le Festival est maintenu. Peut-être faudra-t-il renforcer l'aide, notamment financière, au Festival qui, cette année a connu je crois une excellente saison.

La saison musicale proprement dite, telle qu'elle existe, est assez faible parce que manquant de structuration. Il fallait donc la dynamiser, sans doute par l'intermédiaire d'un orchestre, c'est le troisième élément, et c'est l'objet de l'intervention de M. JACQUEMIN. C'est vrai que la Municipalité il y a un an a remis en cause la situation de l'orchestre tel qu'il existait pour différentes raisons :

1. il coûtait annuellement à la Ville 1 100 000 F / 1 200 000 F auxquels s'ajoute ce que nous versons pour le lyrique, à peu près autant,

2. les animations scolaires, les 5 concerts annuels, c'était un peu en fonction du coût, alors qu'il nous fallait songer à d'autres objectifs, je pense par exemple au Cirque Plume. Il y avait donc nécessité de distribuer différemment l'enveloppe culturelle, en faisant peut-être aussi davantage pour le Musée, on en parlait tout à l'heure, qui prend effectivement bien de l'ampleur et nous avons donc reconsidéré la question non sans avoir, et j'intervient énergiquement là-dessus, sollicité très tôt de la Région un dialogue de façon à maintenir ou à développer cet orchestre sur des bases que nous avons expliquées à la Région un an avant de prendre cette décision au moins. Nous avons dit à la Région : on peut faire un orchestre régional de 35 à 40 musiciens en prenant les meilleurs professeurs de Besançon mais aussi de la Région. Il ne faudra pas un budget de 15 MF, 3 à 4 MF suffiront si nous nous mettons à plusieurs collectivités dont la Région, pourquoi pas les Départements et la Ville ou les Villes, eh bien nous essaierons de bâtir quelque chose. Les conversations se sont poursuivies durant toute la saison 1989 - 1990 mais nous n'avons eu aucune réponse et j'en prends à témoin l'Adjoint Bernard LIME qui était chargé de cela. Seule réponse : on nous amène sur un plateau d'argent un orchestre dit des solistes de Moscou, quelque chose de sensationnel nous dit-on, qui va coûter x millions, mais rien à la Ville. Je précise que l'orchestre n'a pas été dissous et nous avons continué de régler le dû aux professeurs titulaires membres de l'orchestre, donc il reste encore une partie de l'orchestre. Mais à partir de la décision prise récemment par le Conseil Régional, il nous faut repartir à zéro et voir si à partir de la proposition initiale de la saison 1989 - 1990, on peut essayer d'établir quelque chose autour de cette idée, de 35 à 40 musiciens, avec les collectivités dont la Région qui est un partenaire indispensable, avec un orchestre qui pourrait très vite être mis sur pied, trouver un chef, etc. tout ça peut très bien se faire. Je crois que la Franche-Comté a besoin d'un ensemble c'est vrai, mais la Ville de Besançon seule ne pouvait pas poursuivre avec l'Orchestre de Chambre avec les réponses dilatoires ou les non-réponses que nous avons eues de la part de la Région.

Alors je me réjouis que la politique culturelle de la Région connaisse un souffle nouveau et que s'il avait été question de crédits importants à mettre sur des solistes très compétents de Moscou qui sont partis sur Montpellier -FRECHE fait ce qu'il veut à Montpellier, libre à lui- je pense qu'avec beaucoup moins de crédits à dépenser au niveau de la Région, nous pouvons assez rapidement mettre en place un orchestre de caractère régional, qui permettra de poursuivre l'action menée précédemment.

Voilà simplement ce que je voulais vous dire Monsieur le Député. Après cette péripétie moscovite, nous allons essayer de reprendre contact avec les responsables culturels de la Région pour leur dire que nous sommes prêts à discuter afin d'arriver progressivement à un véritable orchestre régional.

Dont acte.